

Une inflexion dans la dégradation des ressources arborées au Nord-Cameroun

Denis Gautier
Mama Ntoupka

Irad Forêt,
BP 222,
Maroua,
Cameroun
<denis.gautier@cirad.fr>
<ntoupka@marouanet.com>

Résumé

Une approche théorique de la gestion des ressources arborées dans les territoires ruraux voudrait, qu'à un moment donné, des changements de perceptions et de pratiques chez les partenaires du développement rural (communautés d'usagers des ressources, projets de développement, et Administration) s'opèrent, conduisant la société locale à intensifier la présence de l'arbre dans les champs et à organiser une gestion patrimoniale des ressources végétales dans les espaces qui restent non cultivés.

En est-on arrivé à ce stade à l'Extrême-Nord du Cameroun ? Les travaux réalisés montrent que : (i) du côté des communautés d'usagers, face à la dégradation des ressources arborées, on perçoit la nécessité d'un changement des pratiques actuelles, mais on se sent démuné pour réaliser ce changement ; (ii) du côté de l'Administration des Forêts, on se rend à l'évidence qu'il faut tendre vers une gestion décentralisée des ressources donnant plus de responsabilités aux populations locales ; (iii) du côté des projets de développement rural, alors que le bilan des actions de foresterie rurale est mitigé, on tente des approches nouvelles du problème, plus proches des savoirs paysans. Cette convergence de changements de perceptions amorce-t-elle la reconquête de l'arbre dans l'espace agricole ? Peut-être, mais l'essentiel reste à négocier : des garanties de la société locale sur ses droits d'usage.

Mots clés : Forêt ; Production végétale ; Sociologie rurale ; Afrique de l'Ouest ; Afrique centrale.

Summary

An inflexion in tree resource degradation in Northern Cameroon

A theoretical approach to tree resource management in rural territories can lead to the following hypothesis: at a certain degree of resource degradation, peasants, local development projects and Administrative agents all change their perceptions and practices, the result being the emergence of sustainable actions in favour of trees. From this point of convergent changes, located somewhere between the cropland conquest and sustainable land management, the expression of this hypothesis is that on the one hand the local rural society intensifies the integration of trees in the fields and that, on the other hand, it contributes to a patrimonial management of vegetal resources in the non cultivated areas of its territory. In this paper, we discuss whether or not we have reached this point of change in the Extreme North of Cameroon and if we can expect an improvement in the tree situation in the next 10 years. Based on studies conducted within the framework of a regional research project, PRASAC, we have observed that the changes in perception are significant at peasant level as well as with administrative and local development agents. The peasants now notice the degradation and a majority of them feel that it is now time to act against it. Still, except for planting beside their homes, they do not really know how to act. The Administration of Forests agents are nostalgic of the old way of managing the tree resources based on coercion. However, they now admit that this system can no longer work, particularly because they no longer have the means to apply this kind of policy. They now have to tend towards a decentralised management of resources. Finally, from the local development projects point of view, the outcome of actions for tree promotion is very weak in the region. New approaches are tried, mostly based on local knowledge. However, the success of these projects is dependent on the agreement and the will of peasants and on the support of the Administration.

It thus appears that in the Northern Province of Cameroon, we have reached a turning point for tree resource management, at least in the perception of people engaged in local development. Is this turning point decisive and does it mark the beginning of a reconquest by trees of rural territories? It is too soon to say, particularly as there is a very important stumbling block preventing peasants from investing in trees: until now and despite a change in the law (1994), they feel that they have no guarantee on their rights to use and to own a tree they have invested in. According to our research hypothesis, we can say that we are at a turning point in the perception of tree resource degradation, but that, from perception to action, there is still some negotiation to be carried out on tree tenure rights for local societies.

Key words: Forestry; Vegetal production; Rural sociology; West Africa; Central Africa.

Une des questions qui se posent aujourd'hui au développement rural est de savoir si les conditions sont réunies pour que les actions qu'il propose soient acceptées par les agriculteurs et soient appliquées durablement. Cette question est d'autant plus aiguë qu'il s'agit d'actions relatives à l'arbre qui représente un investissement sur le long terme et un capital risque important. Il faut de ce fait que le paysan soit convaincu de l'intérêt d'investir dans un capital arbre pour accepter de suivre une opération de développement qui lui est relative. Or, l'analyse historique des ac-

tions de foresterie rurale au Nord-Cameroun [1] montre que cette conviction ne s'appuie généralement pas sur des choix extérieurs à la société locale. Pour qu'un paysan investisse dans l'arbre, il ne suffit pas qu'on lui dise que c'est bon pour lui, éventuellement qu'on l'y pousse par un certain nombre de motivations, mais il faut qu'il ait aussi la conviction que c'est bon pour lui et qu'il puisse y investir sans trop de risques. C'est donc un ensemble de conditions qui sont requises pour renouveler la ressource arborée dans un territoire rural, conditions qui mettent en jeu l'état de l'environnement

et la représentation qu'en ont les paysans, mais aussi leurs objectifs et stratégies de production, ainsi que l'attitude des projets de développement et des autorités qui orientent les actions en milieu rural.

De ce fait, les changements de perceptions, d'attitudes et de pratiques, observables chez les trois catégories d'acteurs de l'action de développement rural – paysans (agriculteurs et éleveurs), agents de développement, autorités administratives – sont susceptibles d'être de bons indicateurs d'une possible évolution vers une gestion viable des ressources dans le territoire rural. Cela ne remplace pas bien sûr une analyse de l'évolution de la ressource sans laquelle on peut facilement verser dans le discours idéologique, mais c'est une première approche fondée sur l'hypothèse qu'il existe un lien fort entre les perceptions, les pratiques et les ressources. Nous nous appuyons donc sur ces changements de perceptions et de pratiques observés lors de nos recherches dans le cadre du projet de recherche-développement Prasac¹. Nous utiliserons en particulier les évaluations de la gestion des ressources végétales non cultivées menées dans ses terroirs de référence du Nord-Cameroun (figure 1). Pour ces évaluations, des entrées croisées par la ressource, par l'espace et par les groupes d'utilisateurs permettent d'aboutir à des synthèses, dont nous présenterons ici celles permettant de débattre de notre question : est-on arrivé, dans le cas du Nord-Cameroun, à une conjoncture de perceptions et de pratiques favorables à la réussite durable d'actions en faveur de l'arbre dans les territoires ruraux ?

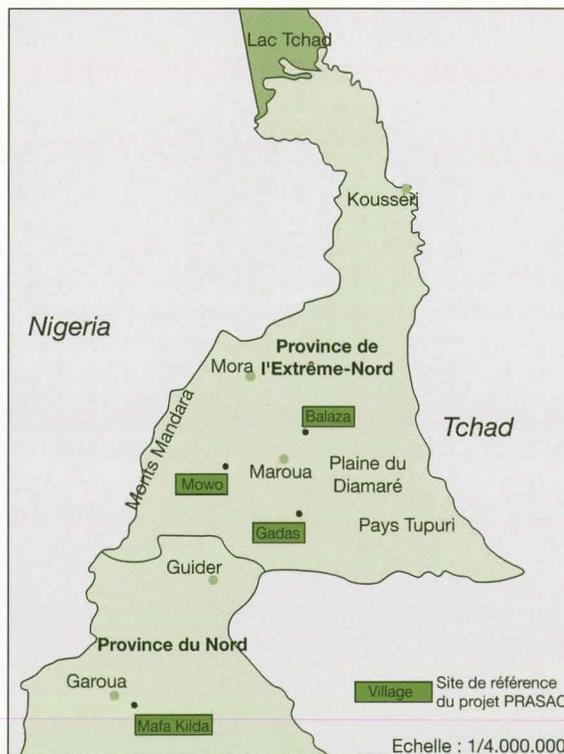


Figure 1. Situation des sites d'étude dans le Nord-Cameroun.

Figure 1. Location of benchmark sites in Northern Cameroon.

¹ Prasac : Pôle régional de recherche appliquée au développement des savanes d'Afrique centrale.

Une hypothèse d'évolution des ressources arborées dans les territoires ruraux

Dans une perspective systémique, on peut considérer les ressources arborées au niveau d'un territoire rural comme un système doué d'une structure (horizontale, verticale et spatiale), d'un fonctionnement et d'une dynamique [2-3]. L'évolution de ce système, outre sa dynamique propre, est due en partie à l'exploitation qu'en font les acteurs du territoire et, en partie, aux changements biophysiques. Notre postulat est qu'il n'existe pas de systèmes arborés « naturels » qui ne se dégradent, au moins dans un premier temps, sous l'effet de mises en valeur par des communautés agraires ou pastorales. Par dégradation, nous entendons une perte plus ou moins prononcée de biodiversité, de biomasse et éventuellement de surface, qu'il n'est pas aisé de mesurer tant on manque dans les pays tropicaux de chroniques permettant de comparer plusieurs états d'un même système arboré à différentes dates.

Toutefois, cette dégradation initiale ne se poursuit pas inéluctablement, même lorsque la pression anthropique s'intensifie. En nous appuyant sur les théories boserpiniennes² [4-5] et sur les travaux qui s'y réfèrent [6-7], nous formulons l'hypothèse que les pertes de biodiversité et de biomasse des ligneux dues, dans un territoire rural donné, aux activités humaines peuvent être compensées par une redensification de l'arbre dans ce territoire et par une reconstruction du patrimoine arboré, sous des formes et des lieux parfois différents. Cette hypothèse, qui s'apparente à celle de la courbe en « U » [8] est schématisée dans la figure 2 :

Le point de départ de l'évolution est constitué de systèmes arborés peu perturbés, soumis éventuellement à des pratiques de cueillettes et de chasse. Ces systèmes vont être soumis aux activités humaines consommatrices d'espace et de

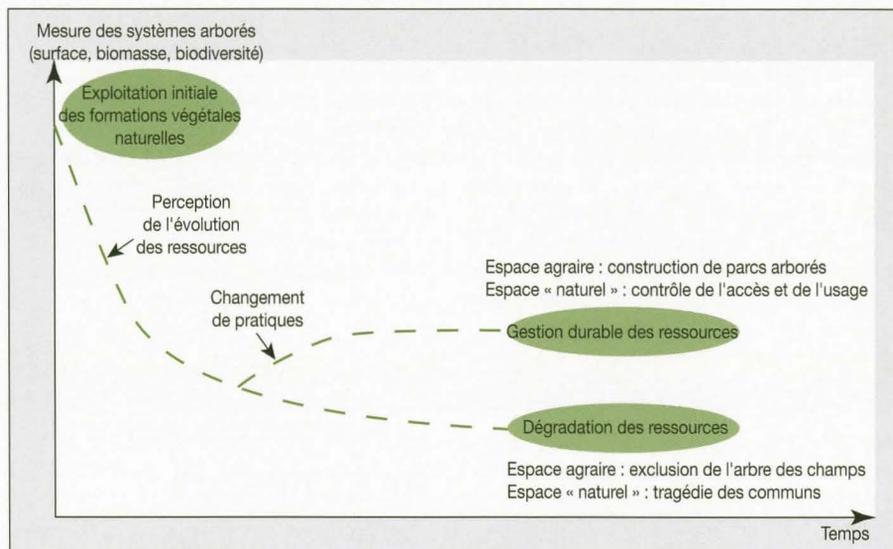


Figure 2. Évolution hypothétique des systèmes arborés dans les territoires ruraux du Nord-Cameroun.

Figure 2. Hypothetic change of ligneous systems in rural territories of Northern Cameroon.

ressources (pâturage, feu, coupe, défriche de culture). Ils vont, de ce fait, subir une perte de biodiversité, de biomasse et de surface qui sera fonction des pratiques d'exploitation dont ils sont l'objet (partie gauche de la courbe) [9].

L'hypothèse que nous souhaitons mettre en débat dans le cas du Nord-Cameroun, est que cette dégradation se poursuit jusqu'à un point où suffisamment de conditions sont réunies pour que les communautés qui ont l'accès et l'usage de ces systèmes arborés les reconstruisent – sous une forme forcément différente – et s'engagent alors dans un processus de gestion durable de la ressource arborée (partie supérieure droite de la courbe). Ces conditions sont liées aux représentations qu'ont ces communautés de la ressource arborée et de la dégradation de cette ressource, qui les conduiront à appréhender plus ou moins précocement son renouvellement. Elles sont liées aux stratégies individuelles et collectives de construction des systèmes de production et des systèmes ruraux. Elles sont liées encore à l'évolution du système foncier qui autorise des investissements durables des paysans dans leurs unités de production, et notamment l'intégration de l'arbre dans les systèmes de culture et d'élevage en garantissant mieux les droits d'accès et d'usage de la ressource. L'émergence de ces conditions est le plus souvent interactive : c'est parce que les acteurs prennent conscience des problèmes liés à la dégradation des ressources que les droits d'accès et d'usage des ressources évoluent.

Toutefois, cette réunion de conditions est fragile : que l'une d'elles vienne à manquer, et la reconstruction des systèmes arborés peut ne pas se produire. Le processus de dégradation des ressources se poursuit (partie inférieure droite de la courbe). Le point d'inflexion peut alors simplement être retardé dans le temps en attendant que les conditions de reconstruction soient réunies. Il se peut aussi que le système atteigne parfois des niveaux de dégradation tels que l'investissement pour le reconstruire devient très – trop ? – important.

En rentrant désormais dans la composition du système arboré, à l'échelle d'un territoire villageois, on peut considérer qu'il est constitué des sous-systèmes suivants : (i) les arbres intégrés à l'espace cultivé, formant ce qu'on appelle communément des systèmes agroforestiers, dont une forme peut être, comme au Nord-Cameroun, les parcs arborés ; (ii) les plantations d'arbres, individuelles ou villageoises ; (iii) les brousses, servant à la fois de réserves foncières, de pâturages et de réserves de produits forestiers et cynégétiques.

En considérant, pour simplifier, que parcs et reboisements font tous deux partie de systèmes d'association d'arbres et de cultures, plus ou moins intégrés dans l'espace (niveau parcelle, exploitation ou territoire) [10], on peut décliner l'hypothèse d'évolution des systèmes arborés, selon que l'on s'intéresse à la brousse ou aux arbres dans l'espace agricole.

² Selon Boserup, l'accroissement démographique favorise l'innovation agricole et le développement de la production agricole [4] ; toutefois, l'introduction de nouvelles techniques doit être contrôlée politiquement afin qu'elles ne causent pas de dommage à l'environnement [5].

Pour les brousses, où plusieurs communautés (pasteurs, agriculteurs, bûcherons, etc.) exercent leurs activités, l'hypothèse peut se décliner de la façon suivante : le sentiment de dégradation de la ressource arborée par au moins une des communautés d'usagers, peut conduire à l'émergence de nouvelles règles d'accès et d'usage de la ressource. On peut alors imaginer deux évolutions : soit les communautés ne s'entendent pas ou ne peuvent pas faire respecter des modes d'exploitation plus respectueux de la ressource, et c'est la tragédie des communs [11], soit elles arrivent à un accord, plus ou moins négocié, sur le contrôle de l'usage de la brousse et on tend alors vers une gestion patrimoniale [12-13].

Pour les arbres dans l'espace agraire, l'hypothèse peut se décliner de la façon suivante : à la suite des défriches culturelles initiales, les paysans sont généralement amenés à réintroduire l'arbre dans l'espace agraire et, éventuellement, à construire des systèmes agroforestiers, soit pour des raisons culturelles, économiques ou environnementales qui participent de leur projet de mise en valeur de l'espace, soit parce que la dégradation de la ressource et des conditions environnementales les y ont conduit.

Compte tenu des interactions systémiques et spatiales qu'entretiennent « brousses » et « arbres dans les champs » dans la gestion des ressources arborées [14], on peut formuler l'hypothèse que leurs évolutions sont intimement liées : que la brousse vienne à régresser et que se posent des problèmes de fertilité ou d'approvisionnement en produits forestiers, et les habitants du territoire pourront être conduits à investir dans des systèmes agroforestiers ou dans des plantations pour pallier cette régression ; qu'au contraire, les brousses soient encore bien développées, et les paysans pourront ne pas sentir la nécessité d'investir dans ce que la nature leur donne par ailleurs. Sur le terrain, quoiqu'il soit difficile de le démontrer, on s'aperçoit que l'interaction entre les sous-systèmes du système arboré n'est pas mécanique : ce n'est pas parce que l'arbre disparaît des brousses que sa présence s'intensifiera corrélativement dans les champs ; inversement, ce n'est pas parce qu'il est bien représenté dans les champs que la pression d'exploitation sur les brousses sera moins forte. Il convient donc de traiter les évolutions de chacun séparément en considérant leurs liens systémiques dans les usages qu'en font les acteurs, mais sans préjuger des

liens entre les changements qui pourraient apparaître dans leurs évolutions respectives.

Ce cadre conceptuel fixé, nous allons désormais nous interroger sur l'émergence de changements de perceptions et de pratiques qui influent positivement sur l'évolution des ressources arborées dans les espaces naturels et cultivés des territoires ruraux du Nord-Cameroun.

Les changements de pratiques qui influent sur l'évolution de la ressource arborée

Au Nord-Cameroun, peu d'exemples de gestion intentionnelle des brousses ont pu être recensés lors de nos enquêtes. Tout au contraire, les brousses sont le plus souvent l'objet de toutes les convoitises : espace de pâturage pour les pasteurs, d'autant plus précieux qu'il se raréfie et que les conditions biophysiques de la région se détériorent selon la perception de ces pasteurs ; espace de récolte de bois, dont la demande augmente avec l'accroissement de la population notamment urbaine, sans qu'une énergie alternative ne soit trouvée au bois ; espace de réserve foncière surtout, permettant l'extension des terres agricoles, notamment pour le sorgho de saison sèche. Dans la mesure où ces convoitises rapportent de l'argent – par taxations le plus souvent abusives – aux autorités coutumières et administratives qui sont censées gérer ces espaces, celles-ci ont tout intérêt à maintenir une gestion floue par laquelle le contrôle de l'accès à la ressource ne se fait que pour s'assurer de la perception de la taxe.

La nouvelle loi forestière du Cameroun offre pourtant la possibilité aux populations locales qui en font la démarche de créer des forêts communautaires dont la gestion leur est confiée. Mais le manque d'informations sur cette opportunité au niveau local, la complexité de la démarche à entreprendre et certaines inadéquations de cette loi, conçue pour les forêts du sud du Cameroun, à une problématique de savanes [15] font qu'aucun dossier de forêt communautaire n'a pour l'instant été instruit au Nord-Cameroun.

Il y a donc peu de changements notables des pratiques de gestion des brousses qui

infléchiraient leur dégradation. On peut cependant noter une exception significative : en pays Tupuri, les paysans réalisent par eux-mêmes le boisement de parcelles agricoles pour la production de bois ainsi que la mise en défens d'espaces peu fertiles à vocation de pâturage.

Pour ce qui est des parcs arborés, il en existe une grande diversité au Nord-Cameroun [16], qui renvoie à la forte diversité du milieu et des sociétés qui le mettent en valeur [17], mais probablement aussi à l'histoire de la construction de ces parcs. Au travers des diagnostics que nous avons menés, deux grands types de parcs sont distingués que l'on peut relier à deux logiques de construction, dont on peut faire l'hypothèse qu'elles se succèdent dans le temps, le passage d'une logique à une autre marquant le seuil de changement de pratiques qui infléchit la dégradation des ressources arborées.

- Au départ du processus d'évolution des formations naturelles en parc : des sélections arborées négatives épargnant les essences utiles ou sacrées qui ne gênent pas les cultures. Ces parcs, que l'on peut qualifier de « résiduels » [16], sont surtout développés dans la proche périphérie des villages. Ils révèlent un intérêt et une gestion minimum des paysans pour ne pas entraver le développement des arbres qui ont le plus de valeur à leurs yeux.

- À un stade donné du processus de dégradation : des sélections arborées positives par une réintégration d'arbres utiles dans l'espace agraire, le plus souvent accompagnée d'une évolution du statut foncier qui joue sur le statut de l'arbre et autorise parfois des transactions relatives à l'arbre qui sont indépendantes de celles du sol.

Si l'on admet que sélections arborées négatives et positives sont deux phases d'évolution qui se succèdent dans le temps, on peut formuler la proposition suivante : s'interroger sur la place de l'arbre dans l'espace agraire et sur les actions de développement à entreprendre pour promouvoir cette place, c'est s'interroger sur les changements d'attitude des acteurs [18] et sur les changements de pratiques relatives à la gestion de l'arbre.

Pour tenter de mieux appréhender ce seuil qui pourrait conduire d'une logique de gestion des ressources arborées à une autre, nous allons maintenant tenter de détecter ces changements de perceptions, d'attitudes ou de pratiques, chez les différents partenaires du développement local

au Nord-Cameroun, paysans, administrations et organismes de développement.

Chez les paysans

Pour les paysans du Nord-Cameroun, la place de l'arbre régresse dans les territoires ruraux, en surface tout d'abord, mais aussi en qualité et en quantité : 100 % des enquêtés considèrent que la brousse a reculé, 50 % qu'elle s'est appauvrie, tandis qu'aucune tendance ne se dégage sur l'évolution de l'arbre dans le champ, du fait sans doute de l'opération de redensification des parcs à *Faidherbia*.

Cette régression va-t-elle se poursuivre ? Pour une petite majorité des paysans, la ressource n'est pas éternelle et elle va s'épuiser. C'est relativement nouveau : il y a encore dix ans, la grande majorité des paysans pensait que l'arbre était un don de la nature et qu'il ne « finirait » jamais. Si cette idée est encore répandue dans des terroirs peu anthropisés comme au sud-ouest de Garoua en zone soudanienne, on peut noter que les perceptions changent dans l'Extrême-Nord fortement peuplé.

Que comptent faire les paysans pour essayer de préserver leur capital arbre et enrayer la dégradation des ressources ? Dans leur grande majorité, ils disent déjà préserver et pour certains planter, mais il est difficile d'évaluer ce que recouvrent ces déclarations en termes de pratiques. Pour en savoir plus, nous nous sommes intéressés au profil des paysans qui souhaitent promouvoir l'arbre dans leur exploitation. Trois catégories d'attitudes se dégagent : i) un premier type correspond à une attitude neutre : le système de production est en construction et nécessite des défriches ; la priorité est la culture et les arbres sont un obstacle ; ii) un deuxième type correspond à une attitude attentiste, bien que positive : le système de production est construit ; les arbres laissés dans les champs sont des arbres utiles qui ne concurrencent pas les cultures ; ils constituent une composante passive du système ; iii) un troisième type enfin correspond à une attitude positive et active, par laquelle l'arbre est considéré comme un allié du système de production. Ces trois types peuvent être considérés comme trois stades de l'évolution de l'attitude de l'exploitant, depuis sa migration sur une nouvelle terre à la maturité du système de production qu'il a mis en place.

Pour ce qui est des femmes, dans tous les villages enquêtés, les avis sont unanimes : la ressource arborée diminue de

Tableau. Évolution du temps moyen de marche au lieu de collecte de bois (minutes).

Table. Increase of mean walking time (in minutes) from village to wood collecting site.

	Balaza	Mowo	Gadas
Dans les années 1980-1990	10 à 20	20 à 30	20 à 30
Aujourd'hui	60	60 à 90	60 à 120

façon dramatique. Nous avons cherché à caractériser cette évolution grâce à trois indicateurs d'évolution : l'utilisation de combustibles d'appoint, les espèces recherchées et l'évolution du temps de collecte, qui est le plus spectaculaire et que nous présentons ici (tableau).

Pour lutter contre cette dégradation, les femmes envisagent essentiellement de planter, si possible dans les champs de case, mais elles sont tributaires de règles d'usage et de gestion sur lesquelles elles n'ont pas prise.

Globalement, on constate donc que les paysans perçoivent nettement la dégradation de la ressource arborée, songent à réagir, et envisagent pour cela des solutions individuelles, relativement convenues d'ailleurs (comme la plantation de fruitiers), sans que cela soit l'objet d'un débat collectif associant l'ensemble des groupes d'usagers ou soit le prétexte à l'évolution du statut de l'arbre. Dans ces conditions, on peut se demander si les changements de perception des paysans se traduisent par un changement de pratiques nécessaire à la reconquête de l'arbre dans les terroirs.

Relativement à notre schéma théorique, on peut dire que l'on est toujours majoritairement, dans une phase de sélections négatives, avec des parcs plutôt résiduels et vieillissants, s'épuisant sans être vraiment renouvelés, ni bien gérés. Toutefois, ponctuellement, généralement dans la première auréole de cultures autour des villages, on voit apparaître des sélections arborées positives. Il est un peu tôt cependant pour considérer que ce changement est radical, d'autant que, ni le statut de l'arbre, ni la place de la femme dans la gestion des arbres, n'ont pour l'instant évolué.

Dans l'Administration

Un des points clefs de l'évolution du statut de l'arbre est entre les mains de l'Administration en charge de la gestion de cette ressource : le ministère de l'Envi-

ronnement, des Eaux et des Forêts³. Sans l'accord et l'appui de l'Administration pour une évolution concrète de ce statut sur le terrain, rien ne pourra s'envisager de durable sur la gestion de l'arbre au Nord-Cameroun.

Depuis la nouvelle politique forestière du Cameroun (loi de 1994), le rôle des agents du MINEF a évolué depuis celui de conservateurs des ressources à celui de conseillers techniques auprès des populations. L'exploitation des arbres dans les champs n'est en principe plus réprimée. L'exploitation des arbres dans les brousses peut être soumise à des projets communautaires [15].

Toutefois, si dans le discours, l'Administration admet les limites du système ancien fondé sur des principes de conservation de la ressource, ainsi que la nécessité de tendre vers une gestion décentralisée des ressources donnant plus de responsabilités aux populations locales [19], sur le terrain, les pratiques anciennes perdurent. Une grande partie des agents de terrain se sentent encore investis principalement d'un rôle de répression des abus d'exploitation, étant encore eux-mêmes trop souvent sujets, aux yeux des populations locales, à commettre des abus de pouvoir. Il n'y a pas encore d'organisation de l'exploitation du bois en fonction de la ressource ligneuse et des modes de gestion. Surtout, la confiance des populations locales prendra du temps à être retrouvée, ou plus exactement à être trouvée. Il faudra pour cela que le simple effet de discours soit dépassé et que les agents de l'Administration deviennent de véritables partenaires de la gestion des arbres dans lesquels les paysans ont investi.

³ Autrement désigné : le MINEF.

Chez les agents du développement

Troisièmes intervenants d'une évolution des systèmes arborés au Nord-Cameroun, les projets de développement rural ont-ils eux aussi adopté une posture qui permette de mieux accompagner la reconstruction de ces systèmes arborés ? Si avant les années 1990, la foresterie paysanne était pensée sans les paysans – l'idéologie de « l'agroforesterie » des années 1985-1990, avec son « package » de techniques exogènes succédant à celle de la « reforestation » des années 1980-1985 –, à partir des années 1990-1995, les projets de développement rural ont opéré une nouvelle réflexion sur l'arbre et le foncier et ont éprouvé le besoin de réhabiliter le patrimoine forestier traditionnel [1, 16]. On a pu alors observer davantage d'actions reposant sur une meilleure connaissance des savoirs locaux et sur des approches qui commencent à être réellement participatives, même si cela doit conduire à des actions qui s'inscrivent dans la durée et qui sont peu spectaculaires.

Conclusion

En reprenant les points que nous avons abordés : i) les paysans réalisant que la ressource arborée va « finir » un jour et que leur développement passera de plus en plus par eux-mêmes sans trop savoir encore comment ; ii) l'Administration de l'Environnement et des Forêts adoptant une politique de décentralisation de la gestion des ressources ; iii) les organismes de développement travaillant désormais sur la base d'actions fondées sur des savoirs exogènes mais aussi endogènes, on peut penser que l'on est à un tournant pour ce qui concerne la gestion des ressources arborées au Nord-Cameroun. Le tournant opéré par les organismes d'appui au développement rural (administrations et projets), relayé par le changement d'attitude des paysans, va-t-il se traduire dans les prochaines années par une reconquête de l'arbre dans les territoires du Nord-Cameroun ? Il semble un peu tôt pour le dire tant le travail à accomplir reste important, notamment pour faire évoluer le statut de l'arbre dans

le territoire. Quelles sont les règles d'appropriation et d'usage de l'arbre, et qui est le garant du respect de ces règles [20] ? Parallèlement, un travail sur le choix des espèces (déjà bien avancé pour certains projets) et sur les modes de gestion (peu avancé) doit être mené. Mais sans des règles d'appropriation claires et admises par tout le monde, ce travail n'aura pas le même impact. Considérant que l'on est à une période charnière pour la gestion de l'arbre au Nord-Cameroun, que ce soit dans le champ ou hors du champ, il semble opportun de profiter de cette conjoncture et des changements de postures qui se sont opérés chez tous les partenaires pour organiser, au niveau local, des plates-formes de négociation sur la gestion de l'arbre ■

Remerciements

Les auteurs remercient le projet Prasac pour leur avoir donné un cadre et les moyens de faire de la recherche pluridisciplinaire en milieu paysan. Ils remercient également l'ensemble de l'équipe de l'Irad Forêt (permanents et stagiaires) qui ont fourni une matière précieuse à leurs réflexions. Cette matière, constituée pour l'essentiel de littérature grise, est disponible sur demande aux auteurs sous forme d'un cd-rom qui recense l'ensemble des travaux réalisés dans la composante « Gestion des ressources végétales non cultivées » du Prasac.

Références

1. Gautier D, Seignobos C. Histoire des actions de foresterie dans les projets de développement rural au Nord Cameroun. In : Jamin JY, Seiny Boukar L, eds. *Savanes africaines : des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis*. Actes du colloque, mai 2002, Garoua, Cameroun. N'Djamena (Tchad) : Prasac, 2002 : à paraître.
2. Godron M. *Écologie de la végétation terrestre*. Paris : Masson, 1984 ; 196 p.
3. Gautier D. Fondements naturels et sociaux d'un bocage d'altitude : l'exemple Bamiléké. *Natures, Sciences, Sociétés* 1994 ; 2 : 6-18.
4. Boserup E. *Évolution agraire et pression démographique*. Nouvelle Bibliothèque Scientifique. Paris : Flammarion, 1970 ; 222 p.
5. Boserup E. L'innovation contre Malthus. *Courrier de la planète* 1994 : 91-3.

6. Bilborrow RE. Population pressures and agricultural development in developing countries: a conceptual framework and recent evidence. *World Development* 1987 ; 15 : 183-203.

7. Locatelli B. *Pression démographique et construction du paysage rural des tropiques humides : l'exemple de Mananara (Madagascar)*. Thèse en Sciences de l'Environnement. Paris : Engref, 2000 ; 441 p.

8. Boissau S, Locatelli B, Weber J. *Population and environment relationship: a U-shaped curve hypothesis*. Jardin planétaire 99, Actes Inra – Cirad – Conseil général de la Savoie, Chambéry, 1999 : 125-8.

9. Ntoupka M. *Impacts des perturbations anthropiques (pâturage, feu et coupe de bois) sur la dynamique de la savane arborée en zone soudano-sahélienne Nord du Cameroun*. Thèse de doctorat en biologie des populations et écologie, université Paul Valéry, Montpellier III, 1999, 260 p.

10. Gautier D. L'appropriation des ressources ligneuses en pays Bamiléké. *Bois et Forêts des Tropiques* ; 1994 ; n° 240 : 15-27.

11. Hardin G. The tragedy of the commons. *Science* 1968 ; 162 : 1243-48.

12. Ostrom E. *Governings the commons: the evolution of institutions for collective action*. New York : Cambridge University Press, 1990 ; 280 p.

13. Barthod C, Ollagnon H. Vers une gestion patrimoniale de la forêt. *Congrès Forestier Mondial* 1990 ; 10 : SI : 1-6.

14. Pelissier P. L'arbre dans les paysages agraires de l'Afrique Noire. *Cahiers de l'Orstom, Série Sciences Humaines* 1980 ; XVII : 131-6.

15. Gautier D, Smektala G, Njiemoun A. Règles d'accès à la ressource ligneuse pour les populations rurales du Nord-Cameroun. Perspectives de la nouvelle loi forestière de 1994. In : Jamin JY, Seiny Boukar L, eds. *Savanes africaines : des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis*. Actes du colloque, mai 2002, Garoua, Cameroun. N'Djamena (Tchad) : Prasac, 2002 : à paraître.

16. Seignobos C, Iyébi-Mandjek O. *Atlas de la Province Extrême Nord Cameroun*. Paris : IRD, 2000 ; 171 p.

17. Boutrais J. Les unités naturelles – Les hautes terres, les piémonts, les plaines. In : *Le Nord Cameroun, des hommes, une région*. Paris : Orstom, 1978 : 23-62.

18. Van der Ploeg JD, Long A. *Born from Within, Practice and Perspectives of Endogenous Rural Development*. Assen (The Netherlands) : Van Gorcum, 1994 ; 298 p.

19. Karsenty A. *Gestion des ressources forestières et problématique d'une décentralisation fondée sur les modes d'appropriation*. Séminaire « Démocratisation, gouvernance, gestion foncière et des ressources naturelles en Afrique Noire : transformations actuelles et défis de l'an 2000, Louvain-la-Neuve (Belgique) : mai 1995 : ? ? - ? ?.

20. Le Roy E, Karsenty A, Bertrand A. *La sécurisation foncière en Afrique, pour une gestion viable des ressources renouvelables*. Paris : Karthala, 1996 ; 388 p.